

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 12 juin 2009

Service instructeur
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° CP-2009-9-8-3

Service consulté

**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SCOLAIRES (PROGRAMME E252) :
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES,
ANNEE 2009**

Résumé : La Commission Permanente a délégué pour voter le programme des subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés. Le montant de ce programme s'élève, pour l'année 2009, à 652 292 €.

Conformément à l'article L. 234-6 du Code de l'Education, l'adoption définitive du programme des subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés nécessite un avis préalable du Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN).

Conformément à l'article L. 442-7 du Code de l'Education, une convention doit être passée avec l'établissement bénéficiaire, à l'occasion de l'attribution de chaque subvention.

Une autorisation de programme de 1 500 000 € a été ouverte au BP 2009 et un crédit de paiement de 1 500 000 € a été inscrit au chapitre 204, nature 2042, fonction 20 du budget 2009, opération 2009 – E 252 – 469.

Je vous propose donc :

1. d'adopter le programme 2009 des subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés, d'un montant total de **652 292 €**, selon la répartition figurant au tableau annexé au rapport, sous réserve de l'avis favorable du C.A.E.N (réunion prévue le 19 mai – avis non connu lors de la rédaction du présent rapport) ;
2. de m'autoriser à signer les conventions à passer avec les établissements, conformément aux conventions-types adoptées par le Conseil Général, le 9 décembre 1999.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Service des Actions Educatives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 12 JUIN 2009

Subventions aux Etablissements d'Enseignement Privé
PROGRAMME 2009

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de la subvention
EEP00129	ASS D'EDUCATION POPULAIRE DE L' INSTITUT CHAMPAGNAT ISSENHEIM Rénovation gymnase, extension alarme incendie, aménagement cour	61 185,00
EEP00127	ASS GESTION COLLEGE DES MISSIONS - BLOTZHEIM Restructuration du self, création de salles de classe, portes CF	50 918,00
EEP00130	ASS GESTION COLLEGE DON BOSCO - LANDSER Construction d'un espace rangement dédié au matériel sportif	10 307,00
EEP00134	ASS GESTION ECOLE SAINTE-GENEVIEVE - SAINTE-MARIE-AUX-MINES Aménagement des sanitaires (maternelle), rénovation salle de classe	11 582,00
EEP00128	ASS GESTION INSTITUT ASSOMPTION - COLMAR Mise en conformité des locaux du sous-sol	50 269,00
EEP00133	ASS GESTION INSTITUT SAINT JOSEPH - ROUFFACH Rénovation du chauffage et changement des chaudières	44 950,00
EEP00132	ASS GESTION INSTITUT SAINTE URSULE - RIEDISHEIM Remplacement paumelles et serrures portes, travaux conduites chauffage	6 336,00
EEP00131	ASS GESTION PENSIONNAT SAINTE MARIE - RIBEAUVILLE Remplacement chaudières, phase 2 restauration cuisine, portes coupe-feu	43 219,00
EEP00135	COLLEGE EPISCOPAL - ZILLISHEIM Travaux de sécurisation et de mises aux normes	48 007,00
EEP00126	COLLEGE SAINT ANDRE - COLMAR Restructuration infirmerie, salles de sport, musique et art, mise aux normes	325 519,00
Total		652 292,00